

Avec la participation financière de :



**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

## **Boisé de Vaudreuil-sur-le-Lac : un héritage collectif enfin protégé**

**Vaudreuil-sur-le-Lac, 18 novembre 2025** – La Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac a récemment franchi une importante étape pour la préservation du boisé Vaudreuil-sur-le-Lac, un projet amorcé en 2017 qui s'inscrit dans le cadre de la Trame verte et bleue (TVB) du Grand Montréal. L'acquisition de 11,3 hectares, soit l'équivalent de 18 terrains de soccer, protégera à perpétuité le dernier îlot boisé mature du secteur et permettra de renforcer l'accès de tous à la nature.

En partenariat avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), le projet de 2,9 M\$ a été appuyé à hauteur de 66 % par des partenaires publics et philanthropiques, soit 1,4 M\$ dans le cadre de la TVB, tandis que Conservation de la nature Canada (CNC) a contribué à hauteur de 500 000 \$ en provenance de la Fondation Beaulieu-Saucier. Précisons que CNC a également bénéficié de l'appui financier du projet Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ), une initiative cofinancée par le gouvernement du Québec, qui a permis de soutenir l'ensemble du processus. La contribution municipale se chiffre quant à elle à 1,1 M\$.

Mentionnons que ces milieux naturels boisés possèdent une valeur écologique élevée à très élevée par la présence de peuplements forestiers matures (chênaie rouge et érablière), d'un marécage, ainsi que de nombreux caryers ovales et de trois autres espèces à statut précaire. Au-delà de sa valeur écologique, le boisé rend des services essentiels à la collectivité, notamment en favorisant la filtration de l'eau vers le lac des Deux-Montagnes, en réduisant des risques d'inondation, en atténuant des îlots de chaleur et en maintenant des habitats de haute qualité pour une faune et une flore diversifiée.

Fruit d'un effort soutenu de la Ville et de la communauté — mises à jour de planification, démarches de conservation, mobilisation citoyenne et volonté partagée des administrations municipales passées et actuelles — cette acquisition a pu être conclue après huit ans de démarches. À terme, un accès encadré et un entretien léger des sentiers existants (bancs, signalisation, gestion des usages) conformes à la capacité de support du milieu et respectueux de son caractère sensible seront assurés par la Municipalité.

### **Citations :**

« Protéger le dernier îlot boisé mature de Vaudreuil-sur-le-Lac, c'est préserver un espace naturel exceptionnel tout en permettant à la population d'y accéder de manière respectueuse. L'accès à la nature est essentiel : c'est en la découvrant qu'on apprend à l'aimer, et en l'aimant qu'on choisit de la protéger. Ce projet est le fruit d'un effort collectif, porté par la Municipalité, les citoyens et nos partenaires. La nature québécoise est l'une de nos plus grandes richesses, et sa préservation est une responsabilité que nous partageons tous. »

— M. Bernard Drainville, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ministre responsable de la Stratégie maritime et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches.

« Ce projet illustre parfaitement l'équilibre que nous cherchons à bâtir entre développement urbain et préservation de la nature. En protégeant ce boisé, nous renforçons la résilience du Grand Montréal tout en offrant aux citoyens un accès privilégié à la biodiversité. Pour la collectivité, il représente un espace vert de

proximité, synonyme d'une riche biodiversité et d'une réduction des îlots de chaleur. C'est une fierté collective qui témoigne de notre volonté de léguer un territoire vivant, durable et attrayant aux générations futures. »

— Mme Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal et députée de Pointe-aux-Trembles.

« L'acquisition de ce boisé s'inscrit dans la vision métropolitaine visant à accélérer la conservation et la mise en valeur des milieux naturels du Grand Montréal. Ce projet, qui sera ajouté au Répertoire métropolitain des initiatives de conservation, témoigne de l'engagement de Vaudreuil-sur-le-Lac envers la résilience du territoire. Sa protection vient par ailleurs renforcer la Trame verte et bleue du Grand Montréal. »

— M. Iezzoni Massimo, directeur général de la CMM.

« Je salue la mobilisation des citoyennes et citoyens, le travail des administrations précédentes et la collaboration de nos partenaires régionaux. Ensemble, nous avons transformé une occasion unique en héritage collectif pour Vaudreuil-sur-le-Lac et l'ensemble des citoyens de la région métropolitaine.

— M. Mario Tremblay, maire de Vaudreuil-sur-le-Lac.

« L'acquisition du boisé Vaudreuil-sur-le-Lac est une réalisation majeure pour la conservation de la nature en Montérégie. Nous sommes fiers de contribuer, avec nos partenaires à ce geste concret pour préserver la biodiversité, renforcer la résilience des collectivités face aux changements climatiques et offrir un accès durable à la nature pour tous. »

— Mme Claire Ducharme, vice-présidente, Conservation de la nature Canada – Québec

« Pour la Fondation Beaulieu-Saucier, il est particulièrement significatif de soutenir la protection du boisé Vaudreuil-sur-le-Lac. Préserver ce milieu naturel, c'est protéger un patrimoine collectif précieux qui assure la qualité de vie des citoyens et la survie d'espèces qui en dépendent. Nous sommes fiers de contribuer à ce projet porteur pour les générations actuelles et futures. »

— Mme Gisèle Beaulieu et M. Michel Saucier, Fondation Beaulieu-Saucier

### **À propos de la Trame verte et bleue du Grand Montréal**

La Trame verte et bleue est un réseau récréotouristique qui protège et met en valeur les milieux naturels, les paysages et le patrimoine bâti du Grand Montréal, au bénéfice des citoyens. Financés par la Communauté métropolitaine de Montréal, le gouvernement du Québec et les municipalités, les multiples projets de la Trame favorisent le transport actif et collectif, et contribuent notamment à maintenir la biodiversité, à atténuer les impacts des changements climatiques, à améliorer la qualité de vie des citoyens et à renforcer l'attractivité de la région métropolitaine. Pour en savoir plus, visitez le [www.cmm.qc.ca](http://www.cmm.qc.ca).

### **À propos de Conservation de la nature Canada**

**Conservation de la nature Canada (CNC)** est la force rassembleuse au pays pour la sauvegarde de la nature. Par la conservation permanente de vastes territoires, CNC apporte des solutions à la double crise du déclin rapide de la biodiversité et des changements climatiques. Partenaire de confiance, CNC œuvre aux côtés de particuliers, de communautés, d'entreprises et de gouvernements afin de protéger et veiller sur nos aires naturelles les plus importantes. Depuis 1962, CNC a mobilisé la population canadienne pour conserver et restaurer plus de 15 millions d'hectares. Au Québec, plus de 55 000 hectares de milieux naturels ont été protégés. Avec la nature, nous créons un monde prospère. Visitez [conservationdelanature.ca](http://conservationdelanature.ca)

### **À propos de projet Accélérer la conservation dans le sud du Québec**

Le projet **Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ)** est un accord de cofinancement établi entre le gouvernement du Québec et Conservation de la nature Canada (CNC) et dont bénéficient les organismes de conservation du Québec. Il vise la protection et la conservation de milieux naturels d'intérêt écologique par l'entremise, notamment, de l'acquisition de territoires privés à des fins d'aires protégées et conservées et d'établissement de corridors écologiques. L'ACSQ favorisera ainsi le développement et la bonne gestion du réseau d'aires protégées et conservées en terres privées de même que l'accès à la nature

pour la population. Les sommes investies sur cinq ans dans l'ACSQ par le gouvernement du Québec doivent être jumelées, par CNC et ses partenaires, à d'autres fonds ne provenant pas du gouvernement du Québec.

– 30 –

**Renseignements :**

**Personne-ressource de la Ville**

Danielle Coupal  
Directrice générale  
450-455-1133, poste 22  
[dg@vsll.ca](mailto:dg@vsll.ca)

**Communauté métropolitaine de Montréal**

Jennifer Guthrie  
Conseillère en communication  
514 702-3463  
[jennifer.guthrie@cmm.qc.ca](mailto:jennifer.guthrie@cmm.qc.ca)

**Cabinet de de la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire  
et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal**

Jean-Philippe Labre  
Attaché de presse  
514 618-5167  
[Jean-Philippe.Labre@mess.gouv.qc.ca](mailto:Jean-Philippe.Labre@mess.gouv.qc.ca)

